



Union du Corps Enseignant Secondaire Genevois - UCESG  
Rue de la Tour-de-Boël 6 - 1204 Genève  
022 311 84 85 - [secretariat@union-ge.ch](mailto:secretariat@union-ge.ch) - [www.union-ge.ch](http://www.union-ge.ch)

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE du 29 mai 2017,  
au local de l'UNION, Tour de Boël 6 à Genève**

**Présents :** **Bureau :** Marzia FIASTRI, Jean-Pierre MARTINET, Jacques BASTIANELLI et Waël ALMOMAN

**Associations**

|                                |                                      |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| Collège Sismondi-AMS           | Maité PEREZ BACQUE                   |
| Collège Voltaire-AMV           | Véronique BRUYERE                    |
| Collège de Candolle-AMDC       | Martine ULMANN                       |
| Collège Claparède-ECLA         | Annette SCHNEIDER                    |
| Collège-ECG de Staël-AMSTAEEL  | Florence BRÜTSCH                     |
| CEC André Chavanne-ECHA        | Marzia FIASTRI et Bastien BISE       |
| CEC Emilie Gourd-AMEG          | Jacques BASTIANELLI                  |
| ECG Henry Dunant-AMEHD         | Julie REPOND                         |
| ECG Ella Maillart-AMEM         | Eric HALDI                           |
| EC Nicolas Bouvier-AMB         | Jean-Pierre MARTINET et Waël ALMOMAN |
| EC-ECG Aimée-Stitelmann-AMSTIT | Jaime MARURI                         |
| ACPO CTP-AMAC                  | Eric COMET                           |

**Excusés :** Collège A. Rivaz-AMECOPAD Philippe WALKER

**Autres :** Collège Rousseau-APR  
Collège de Saussure-AMDES  
Collège Calvin-AMC  
EC-ECG Jean-Piaget-APJP  
CFP Arts-AEA  
CFP C - AMPC  
Espace-Entreprise-AFEE

Rédaction du PV : Jean-René HULMANN, assistant du Bureau  
Présidence : Jacques BASTIANELLI

---

*Ordre du jour :*

**1. Approbation du PV du 24 avril 2017**

Après ajouts de la réponse à donner concernant le Fonds de subsides et quelques remarques de forme, le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

**2. Informations**

• **Ecole inclusive**

La nouvelle procédure pour les mesures simples ou renforcées a été présentée en commission dans le but de respecter les recommandations fédérales. « Grâce » au retard pris, Genève peut finalement bénéficier des expériences des autres cantons et mettre en place une procédure optimisée. Le secondaire II est peu concerné par les mesures renforcées. La commission va discuter de ces propositions le 21 juin

prochain et les valider à l'automne. L'UNION a déjà fait part de ses remarques concernant la pénalisation maximale des fautes d'orthographe et de syntaxe. Reste la question de l'intégration dans la directive des décharges des enseignants pour prise en charge d'élève à handicap (voir PV séance du 24 avril).

- **Rencontre DIP-FEG (séance normale + IUFE)**

Rappel : une délégation de la FEG rencontre 3 à 4 fois par an, Anne-Emery Torracinta (AET) la conseillère d'Etat responsable du DIP, pour discuter des problèmes et questions en suspens.

- A la question « Pourquoi y a-t-il une telle différence entre les chiffres annoncés par le SRED et la réalité (en particulier au niveau des effectifs) ? » AET nous a répondu que les chiffres du SRED étaient bons mais avaient une année et demi de retard sur les chiffres réels qui évoluent constamment.
- Formation initiale : l'Union a fait le constat d'une inégalité de traitement entre les jeunes collègues, envoyés par les directeurs d'école, qui vont se former à l'IFFP et ceux formés à l'IUFE (salaire durant la formation, pas d'attente avant une nomination). L'UNION a rappelé que les enseignants formés à l'IFFP ne peuvent être nommés que dans l'enseignement professionnel. S'ils veulent enseigner dans l'enseignement général, ils ne peuvent le faire qu'au titre de suppléant (classe 18) et ils doivent suivre la formation de l'IUFE. L'UNION a constaté que cette règle n'était pas toujours respectée et est intervenue pour que les postes attribués soient conformes aux titres. AET a compris nos préoccupations et a demandé à Mme Merad-Malinverni de s'occuper de ce dossier.

Par ailleurs, concernant l'IUFE, on a demandé :

- que pour les stages en responsabilité (4 à 6 périodes), on puisse viser un mi-temps (stage complété par suppléance et ou remplacement de longue durée) pour que les enseignants en formation puissent aussi en vivre. Et d'envisager à cette étape la possibilité d'un début de carrière avec réserve négative ;
  - que les stages se fassent auprès de plusieurs enseignants d'accueil (EDAC) et pas seulement un ;
  - que soient pris en compte dans l'évaluation les rapports des RF-Dir.
- Formation continue : l'UNION a redemandé un bilan après intégration des changements (formation hors temps scolaire).
  - Nomination de trois collègues féminines bloquée en raison d'une absence prolongée pour cause de maternité. Le règlement mentionne que l'Etat « peut » ne pas nommer quelqu'un pour cause d'absence prolongée alors que nous avons fait le constat que les RH le faisaient de manière systématique. Sur intervention d'AET, les cas litigieux ont été réglés (nomination des personnes concernées) conformément à une application plus proche de la réglementation en vigueur.
  - Rentrée 2017 : AET nous a confirmé qu'elle allait respecter les accords tout en rappelant que de son point de vue 2016 s'était bien passé. Il devrait y avoir un peu plus d'élèves au CO ce qui implique de réinjecter des postes dans ce degré. Un effort sera aussi fait au niveau des effectifs de classe pour le primaire. La lutte contre l'échec scolaire commence au primaire.
  - Formation jusqu'à 18 ans. Le DIP va faire appel à des partenaires extérieurs pour sa mise en œuvre. La rentrée 2018 sera la 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre et il faudra alors prendre en charge quelque 750 élèves, soit l'équivalent d'une école. Le DIP aimerait proposer du « préqualifiant » avec un plan de formation et des stages en collaboration avec l'OFPC. L'UNION pense qu'en l'état il s'agit de mesures largement insuffisantes et que le dossier ne doit pas aboutir à des formations au rabais ou alibi.

- **Rencontre des présidents SSPES**

La SSPES a lancé des études longitudinales sur la situation des enseignants du secondaire en Suisse. Le revenu moyen des enseignants a, par exemple, diminué de 5% depuis 1993. Il existe des différences importantes entre les cantons. Les chiffres détaillés de ces études seront présentés et/ou mis sur notre site internet. Temps de travail des enseignants : il faudrait abandonner le calcul par périodes pour parler d'heures de travail (plus de 2000 heures par an) dans toutes les communications concernant notre métier. Les tableaux, en allemand, seront traduits (grâce à l'aide d'éminents membres du Comité) et placés sur notre site internet.

- **UDE**

L'UDE, en phase de réorganisation sous la houlette de Florence Brüttsch et Eric Comet, a commencé à étudier les cas personnels qui lui sont soumis plus souvent par le Bureau. L'idée principale est de la rendre plus efficace et donner la possibilité à ses membres de se former.

Fonctionnement de la RC pour les enseignants : une demande de clarification a été adressée au DIP car de nombreuses directions d'école ne savent pas comment elle marche et tentent, à la première occasion, de faire prendre en charge ces cas par la RC privée des enseignants touchés. C'est inacceptable et à corriger. On nous a promis que les RH du DIP allaient rédiger une note de service à adresser aux directions.

- **COFOPO**

Pas de bilan disponible pour l'instant (voir plus haut). Le catalogue pour 2017-2018 sera mieux fourni que l'année dernière (plus de 90 formations contre 45 l'année dernière). Une formation continue externe (théâtre à Londres) a été refusée contrairement à ce qui était convenu dans l'accord sur la FC hors temps scolaire et une demande d'explication a été adressée à AET.

- **CC-ECG**

- PL 12019 (maturité professionnelle intégrée à la filière ECG). Tout le monde trouve que la solution proposée dans ce PL n'est pas bonne et qu'il faudra la combattre.

- Elèves à besoins spécifiques. Des ressources sont attribuées à chaque école. Il n'y a donc pas d'excuse pour ne pas demander à bénéficier de ces fonds dans les écoles. Si les décharges ne sont pas intégrées à la FEA, il faut les demander.

- Ouverture ou non des OC (options complémentaires). Il a été convenu que sauf cas exceptionnel, les enseignants doivent savoir s'ils ont des OC ou pas avant les vacances. Qu'en cas de non ouverture de leur OC ils doivent en connaître les motifs. Aussi que l'OC devrait être présentée par le groupe ou en tous cas avoir l'aval du groupe de discipline.

- Jurés : notre demande selon laquelle les ECG doivent fonctionner comme toutes les autres écoles avec des jurés d'examen externes (d'autres écoles) payés est encore en cours d'analyse au D5 et à la DG.

- **SEM**

La séance du SEM n'a pas eu lieu.

Une copie de l'invitation à la rencontre prévue entre la direction du SEM et une délégation de la FEG le 22 juin prochain à 14h00 sera transmise à Eric Haldi afin qu'il puisse y prendre part.

### **3. Discussions**

- **Pétition de l'UNION pour une formation commerciale cohérente et suite du traitement du dossier**

La situation actuelle ne convient pas. La solution proposée par les directeurs et l'UNION n'a pas été retenue par la DG qui a tenté de passer en force une autre solution. L'UNION a réagi en lançant une pétition et en alertant AET sur le fait qu'une solution non concertée nous était imposée. AET nous a entendus et a demandé qu'un groupe de travail soit mis sur pied afin de rechercher une solution satisfaisante pour l'ensemble des parties prenantes. Pas de changement pour 2017-2018.

- **CARTEL (CPEG et SCORE)**

- CPEG : L'AD du Cartel, malgré les interventions et demandes de l'UNION, n'a pas pris de décision.

Certaines associations du CARTEL font une question de principe de ne pas changer de système de primauté et veulent absolument conserver la primauté de prestation. Le Conseil d'Etat propose une capitalisation de la CPEG à hauteur de 80% à condition de passer à une primauté de cotisation. Les discussions sont dans l'impasse et la direction du Cartel tergiverse en plaçant beaucoup (trop ?) d'espoir dans le PL Batou et les initiatives Dandres et Molo.

Sur cette base l'AD statutaire de l'UNION a voté le principe d'une entrée en négociation avec le Conseil d'Etat tout en s'abstenant sur les initiatives Dandres et Molo car si elles sont bien pour le logement, elles ne règlent de loin pas les problèmes de la CPEG. Quant au PL Batou, il n'est plus de notre ressort puisqu'il a été déposé au GC et renvoyé en commission.

Comme la participation à l'AD n'était pas très nombreuse, il est recommandé aux associations qui le peuvent de reprendre la discussion, de consulter plus largement leur base et de communiquer les résultats au secrétariat. L'UNION va tenter de convaincre le CARTEL d'entrer en négociation sur la proposition du CE.

- **SCORE** : La position du Cartel reste la même : rejet de SCORE. Le projet est identique à celui que nous avons discuté jusqu'ici. Seul élément nouveau : l'échelle des traitements est sortie du PL et devient réglementairement de la responsabilité du Conseil d'Etat. Le bureau de l'UNION pense que cette solution est plutôt meilleure car une négociation avec le Conseil d'Etat est possible alors que cela n'est pas le cas avec le Grand Conseil. Les enseignants, d'après les renseignements actuellement en notre possession, sont, avec SCORE, légèrement gagnants alors que les milieux les moins syndiqués sont perdants. L'UNION communique sa position au CARTEL.

#### **4. Divers**

- **MG-doyen (Henry-Dunant)**

A l'ECG HD, le MG et le doyen sont les mêmes. Il n'y a donc pas de moyen de recours au doyen en cas de désaccord avec un MG, le recours n'étant ainsi possible qu'auprès de la Directrice, ce qui n'est pas facile pour un élève. La direction de l'école a été interpellée sans succès. Il n'y a pas de règlement qui interdit cela, mais cette solution n'est pas la meilleure. Le cas s'est également présenté dans d'autres écoles mais ils sont plutôt l'exception. Le bureau de l'UNION va amener ce sujet dans la commission ECG.

#### **COMITE**

**Lundi 19 juin 2017 à 18h à « Un R de famille »**

(Rue Goetz-Monin 10)

**REPAS DE L'UNION**

**Lundi 19 juin dès 19h15**

Séance levée à 20h00 JRH